



Activité UFR

N° 8

Sept. - Oct. 2011

Sommaire

P2 - En direct du Conseil National des 13 et 14 sept. 2011

P5 - Retraités non coupables

Gouvernement et mutuelles

P6 - Mutuelles : Déclaration CGT du 7 sept. 2011

Capitalisme et crise

P8 - Austérité et casse sociale : L'Europe rebelle

P9 - La Léchère : Hommage à Ambroise Croizat

P10 - Film : combat de femmes

P11 - Boulisme : histoire de la pétanque

P12 - L'île de Ré - Village de vacances Océanique

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris
Case 433
93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.48.18.21.32
Fax : 01.48.59.80.66
e mail : ufr@ftm-cgt.fr
site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication :
P. Martinez
Rédaction : N. Boulanger
Maquette : G. Coulibaly

Bimestriel - prix : 1 Euro
Abonnement annuel : 6 Euros
Imprimé par nos soins

ISSN 1251 9308

Les retraités ont besoin d'agir les 6 et 11 octobre



Bernard LAMIRAND, membre du Bureau National

Quand Ambroise Croizat Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale créa celle-ci et un régime de retraite solidaire par répartition en 1945, il avait l'objectif que la vieillesse ne

soit plus une période qui se termine dans les pires conditions pécuniaires, sans avoir eu droit à un repos mérité après une vie de travail. A cette époque, l'âge pour une retraite minable est de 65 ans. Peu y parvenait, l'espérance de vie étant en dessous de cet âge, on parlait de retraite pour les morts.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Si, nous avons bénéficié de cette création de Croizat et de ses compagnons depuis une vingtaine d'années, ces droits, conquis de haute lutte, sont remis en cause et notre retraite subit une érosion financière importante (20% depuis les années 90) et cela se poursuit tant au niveau du régime général que des complémentaires.

Les vieux jours, considérés par les législateurs de 1945 pour vivre une retraite digne avec les ressources indispensables et une garantie en cas de maladie, s'éloignent de plus en plus de cette visée. Les futurs retraités auront des pensions ne dépassant pas les 50% du dernier salaire d'activité et ce sera encore pire pour ceux, victimes du chômage et d'emplois de plus en plus précaires.

L'appauvrissement gagne du terrain. Plus de la moitié des retraités ont des revenus en dessous du Smic. Ils sont de plus en plus à se rendre dans les banques alimentaires ou associations caritatives comme le Secours Populaire pour se nourrir et n'ont parfois plus le moyen de payer leur loyer et charges afférentes. Les retraités voient de nouveaux soucis se greffer à ceux déjà accumulés. Un grand danger les guette : celui de leur santé.

Son coût est exorbitant pour des hommes et femmes ayant cotisé durant toute leur vie professionnelle, accusés aujourd'hui de trop dépenser pour leur santé et qui sont obligés de payer toujours plus, une complémentaire maladie pour faire face, aux tarifs des consultations, des actes médicaux et chirurgicaux qui ne cessent d'augmenter. Les mesures prises par le

gouvernement sur les mutuelles avec la hausse des taxes sont graves (+13,7% en 2 ans). Cela pèsera sur le coût de la cotisation qui devient inaccessible pour les petites retraites. Résultat, des personnes âgées ne se soignent plus face aux remboursements.

Ce gouvernement Sarkozyen, qui depuis 2007, nous a fortement frappés financièrement, remet à après les Elections Présidentielles, la réforme des prestations pour les personnes en perte d'autonomie. Certes, il a reculé sur son objectif de créer un système assurantiel. C'est une victoire du mouvement syndical et associatif d'avoir empêché de nouvelles inégalités, mais le problème de l'aide en cas de perte d'autonomie reste entier !

En restreignant leurs droits cela montre comment sont traitées les personnes âgées dans ce pays. Ce gouvernement malmène une population qui n'en peut plus de voir ses garanties existentielles rognées et remises en cause. Une situation dramatique liée au système capitaliste qui fait payer sa crise aux plus pauvres, aux plus fragiles. Les retraités en font partie.

D'autres solutions existent au lieu de faire payer les salariés et retraités. Des milliards d'euros ont été soustraits des cotisations sociales par les exonérations aux entreprises. Cela pèse lourd dans les comptes de la Sécurité Sociale. Il faut y mettre un terme ! Cela suffit de se serrer la ceinture pour les rentiers et les aigrefins des banques d'affaires !

Il faut agir ! Le 6 Octobre, à l'appel des Unions Confédérales de Retraités, peut être une grande journée de lutte et manifestations des retraités dans toute la France. Des rendez-vous sont prévus dans les grandes villes et en particulier à Paris. L'heure est à l'action contre toutes les atteintes au pouvoir d'achat des retraités. Soyons aussi nombreux le 11 Octobre avec les actifs, sur pouvoir d'achat, emploi, salaires, protection sociale, pour mieux vivre dans notre pays !

En direct du Conseil National des

A partir du rapport introductif à la discussion de Jean-Marie Schapman, secrétaire général de l'UFR, dont vous trouverez ci-joint de larges extraits, le Conseil National a débattu de la situation économique et sociale et, a décidé d'œuvrer à la mobilisation des sections de retraités pour gagner à une grande mobilisation le 6 Octobre, sur les revendications des retraités, sans oublier d'être présents pour apporter leur soutien aux actifs le 11 Octobre.

Mardi 13 septembre

« En 2010, à la même époque, nous étions en pleine mobilisation pour défendre la retraite en nous opposant à la réforme gouvernementale et patronale. Une manifestation unitaire s'était d'ailleurs déroulée le 7 septembre 2010. Nous avons à notre Conseil National, débattu de la mobilisation. Elle est d'ailleurs, encore très présente dans les débats, dans les Assemblées Générales, avec les syndiqués et les retraités.

Comme cela vient d'être rappelé et souligné par la CGT, la bataille des retraites n'est pas terminée. Nicolas Sarkozy et son gouvernement ont choisi de passer par-dessus une opinion, qui à 70% était contre cette réforme et d'ailleurs le demeure...La mobilisation sur les retraites est encore très présente car elle démontre aussi, la capacité du syndicalisme à faire des propositions, à mobiliser et à rassembler. Elle souligne et valide la démarche et l'activité de la CGT, mais, elle montre aussi, ce que l'on peut faire et ne pas faire avec 700 000 syndiqués à la CGT, dont 10 000 pour notre UFR et, ce que l'on pourrait faire, avec plus, voire beaucoup plus.

C'est une réalité dans le rapport de forces, un syndicalisme fort en nombre, il compte et cela est toujours vrai !

Nous vivons une époque avec des bouleversements importants.

Des peuples se soulèvent. Des révolutions dans les pays arabes changent des données que l'on croyait établies pour longtemps ! Des exigences fortes s'installent pour la paix, la liberté, la dignité, la démocratie et la justice sociale. Dans beaucoup de pays, la jeunesse manifeste et se met aux avant-postes.

Les logiques financières sont remises en cause. Les choix budgétaires de crise dans de nombreux pays sont l'objet de vaste mouvement de protestation. L'indignation est forte ! C'est vrai en Angleterre, au Chili, en Israël... C'est vrai en Espagne, en Italie, en Grèce... tous ces conflits et cette expression montrent qu'une autre répartition des richesses produites devient incontournable afin de la mettre au service de la réponse aux besoins sociaux.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent. Ce sont les choix politiques des gouvernements, qui ne correspondent plus, aux besoins des populations !... cette logique financière, avec la spéculation à tous les étages, casse tout : les finances publiques, les politiques de croissance, l'investissement dans les activités utiles. Elles provoquent des crises sociales et humanitaires graves, favorisant les guerres, les extrémismes et plongent les peuples dans l'appauvrissement, la guerre, les famines et les catastrophes humaines. Drôle de monde dans lequel nous vivons, avec un luxe qui s'exhibe et une pauvreté qui s'étend.

Tous les éléments d'appréciation de la situation économique et de l'emploi en France sont au rouge. Dans un récent entretien dans l'Humanité Dimanche, la question est posée à Bernard Thibault : les salariés sont-ils condamnés à subir ? La réponse est nette : évidemment non ! Il ajoute : le gouvernement tente d'accréditer l'idée que seules les mesures de rigueur sont susceptibles non pas de faire face à la crise mais, de l'aveu même du Premier Ministre, de répondre aux injonctions des marchés et des agences de notation. A l'échelle Européenne, le

pacte Euro-Plus veut généraliser l'austérité dans tous les pays. Il démontre également, comment le gouvernement français accepte des logiques qui ne font qu'amplifier le risque de récession.

Autre question : alors comment ne pas subir ? Réponse : Nous voulons démontrer que les choix actuels aggravent la situation. Mais aussi avancer des alternatives... Un peu comme nous l'avons fait autour de la réforme des retraites. Au début de la campagne gouvernementale, une majorité admettait l'idée « qu'on vit plus longtemps, donc on doit travailler plus longtemps ». Et nous avons réussi avec d'autres, à battre cette idée en brèche et à faire monter la mobilisation.

Nouvelle question : ces mobilisations ont effectivement contribué à changer le regard sur la politique de Nicolas Sarkozy. Mais, elles n'ont pas été victorieuses. N'est-ce pas un handicap ? Bernard Thibault explique : Si l'on ne parvient pas ensemble, à agir et à obtenir des inflexions, nous allons droit sur une récession qui va se traduire par des séismes considérables sur le plan social. Nous voulons faire comprendre aux salariés que le seul risque que l'on prend en se mobilisant ensemble, c'est d'être entendus !

Dans une autre réponse, il dit : la question se pose donc : laisser les choses en l'état ou on se tourne vers les salariés pour appuyer notre démarche ? Nous en sommes convaincus et, là aussi, l'expérience sur les retraites l'a bien montré, c'est aussi dans l'unité syndicale qu'on est plus fort pour prétendre être entendus.

Et dans l'entretien, il déclare : nous devons dire aux salariés : il faut que vous soyez plus nombreux à vous organiser

13 et 14 septembre

parce que ça va secouer !....le décor est planté. Quelle situation, quelle position CGT, quelle mobilisation et moyens pour changer la donne ?

En effet, tous les jours, les nouveaux coups tombent ! Ils accompagnent le choix gouvernemental qui prétend qu'il n'y a qu'une solution : l'austérité.

C'est vrai que l'on ne peut laisser passer l'affirmation comme quoi les riches vont payer 200 millions d'€ d'impôts en plus alors que la réforme de l'impôt sur les grandes fortunes se traduit par 2 milliards de cadeaux pour les mêmes. Même chose à propos de la règle d'or. Derrière l'argument d'équilibre des comptes de la nation, se cache le choix de poursuivre une politique pour faire payer la population et mettre en cause, les dépenses de santé, d'éducation, d'emploi des fonctionnaires et des services publics. La règle d'or est une véritable chape de plomb sur la vie sociale a déclaré la CGT.

En effet, 170 milliards d'€ sont accordés en aides et exonérations aux entreprises par l'Etat et les collectivités territoriales. Pour quels résultats en termes d'emplois et de politiques salariales... ! Des choses à dire, nous en avons aussi quand les dépenses de santé pèsent encore plus lourdement dans le budget de chaque ménage et, que l'accès aux mutuelles va être rendu plus cher avec l'augmentation de la taxation. Dans le plan de mesure gouvernementale, les mesures touchant à la santé et aux mutuelles vont représenter 1 milliard d'€ à la charge de tous les salariés, les retraités et surtout des plus modestes. Cette nouvelle augmentation est synonyme de restrictions et d'exclusion.

En rapport avec l'actualité, il y a également lieu de revenir sur le fait que le gouvernement renvoie à plus tard la réforme sur la perte d'autonomie.

...deux volets à cette décision. D'abord, il faut mesurer et apprécier le fait que le gouvernement a été réellement mis en difficulté sur l'option d'ouvrir les portes de la perte d'autonomie au marché assurantiel. Toutes les organisations et associations réclament un financement public. L'idée du solidaire a avancé.

...le renvoi par le gouvernement n'est pas un élément positif, car il ne règle rien de la réalité du vécu, des besoins sociaux et des moyens à mettre en œuvre. Il s'agit donc d'être vigilants, réactifs au regard

du débat à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2012. Nous ne voulons pas d'augmentation de la CSG pour les retraites au nom de l'égalité, ni d'un deuxième jour de travail gratuit pour les actifs.

A propos de la situation, l'Edito de notre Journal Activité UFR n°7, de mai-juin 2011, apportait avec force, toute la mesure d'une vie quotidienne qui devient de plus en plus difficile. La question du pouvoir d'achat, disons plutôt des moyens pour vivre est au cœur des inquiétudes, des besoins de tous les retraités.

Notre créneau syndical, c'est aussi de démontrer que rien n'est joué d'avance et que nous avons la capacité de bousculer et de changer les événements. Dans ces conditions, à nous aussi de relever l'enjeu de la bataille des idées, sur la situation de la crise....si la crise résulte d'une récession profonde, qu'elle est de dimension mondiale, qu'elle affecte tous les secteurs de la vie, il n'en demeure pas moins, que la crise ne vient pas que de l'extérieur. Dans une crise mondialisée, nous pouvons donc soit,

subir les choix politiques pris en France, soit agir et les faire bouger. Si le poids des décisions politiques et des mesures prises est lourd pour autant, rien n'est joué d'avance !

Ce n'est pas un pari, c'est la démarche de la CGT. C'est bien dans la démarche de se mettre au diapason des enjeux et du mécontentement social, que la CGT est intervenue pour que se prennent des initiatives d'actions, afin d'agir sur le cours de la situation.

Cette présentation insiste beaucoup sur la situation, les enjeux, les exigences sociales et le besoin de se mobiliser. Ce faisant, nous ne pouvons pas passer à côté de l'état de nos forces et du mode de vie CGT avec nos syndiqués. »

2 DATES A RETENIR

- D'abord, **le 6 octobre** avec l'appel à la mobilisation et aux manifestations des 5 organisations de retraités (CGT, CFDT, CFTC, FGR et UNSA). C'est à partir du vécu des retraités et de la situation en matière de pouvoir d'achat et de santé que les Unions Confédérales de Retraités ont décidé, d'aller à une journée de mobilisation le 6 octobre sur le pouvoir d'achat avec trois exigences : une augmentation significative des retraites, un minimum au niveau du Smic, un nouveau mode d'indexation.

Il porte la perte d'autonomie avec deux points : Une prestation universelle, la prise en compte dans le cadre de la Sécurité Sociale. Ce contenu est bien en lien direct avec la vie et les besoins des retraités.

Chaque manifestation va compter et chaque manifestant sera compté

- Autre jour de mobilisation, **le 11 octobre**, c'est le jour retenu par les confédérations à l'appel de l'intersyndicale qui s'est réunie le 1^{er} septembre. Le 11 octobre peut être considéré comme le résultat de ce que la CGT a engagé depuis plusieurs semaines. Cette journée s'inscrit dans la démarche de la CGT de rassembler et de permettre aux salariés de s'exprimer, à partir de leur lieu de travail et que ce soient bien les salariés, avec les syndiqués qui décident des formes d'actions.

Les deux journées ne s'opposent pas et l'une n'efface pas l'autre. Chacune a sa dynamique. Bien sûr que tous ensemble, le même jour, sur un contenu revendicatif, exigeant et convergent, c'est plus forts mais, l'action des retraités le 6 et des actifs le 11 octobre participent à ce besoin de redonner de la couleur aux mobilisations.

Le 10^e congrès de l'UFR en 2012

« L'introduction, la discussion du Conseil National, la validation des propositions faites, ont permis d'avoir un tableau de marche daté et ciblé, pour avancer sur les grands moments de la préparation du congrès.

Qui sont ce que l'on appelle les 3 D mais en réalité sont 4.

Il s'agit :

- Du Document,
- des Débats,
- des Délégués à désigner par les sections,
- et le 4^e D est la Direction de l'UFR avec le Conseil National.

D'abord un principe et un mode de vie : Faire en sorte que le Conseil National se tourne résolument avec les sections vers les syndiqués, c'est la démarche qui doit être au cœur du 10^e congrès...l'avis du syndiqué, en lien avec la vie des retraités, correspond à un mode de vie pour se donner tous les moyens d'informer, de proposer et de décider.

Le 10^e congrès doit être tourné vers l'avenir et ouvrir de nouvelles pistes pour être encore plus et mieux avec les retraités, sur leurs exigences avec plus de syndiqués.

Quel Document ?

Un document qui donne le ton, qui favorise l'expression des syndiqués dans ce qu'ils partagent et les rassemblent mais aussi, sur ce qui leur semblent important de faire bouger...des situations fortes apparaissent dans la vie sociale, les mobilisations et les débats parmi les syndiqués et les retraités. Il s'agit de les retrouver dans le Document. C'est notamment vrai avec les conséquences de la crise, les enjeux sur la santé, les besoins de vivre mieux, le pouvoir d'achat et notre capacité à mobiliser. La place des retraités dans la société fait toujours aussi débat ainsi que le regard de chacun sur les générations.

Il y a lieu évidemment de revenir sur la syndicalisation des retraités, le besoin du développement du syndicalisme CGT dans la métallurgie qui est un enjeu pour tous : actifs et retraités. Il s'agit d'insister sur le mode de vie, la place des syndi-

qués, les moyens financiers et le montant de la cotisation, en s'appuyant sur ce que le 9^e congrès avait montré et proposé.

En prenant la dimension des enjeux et des exigences, ce sont trois idées fortes, qui pourraient constituer la base et le développé du Document :

- Promouvoir le syndicalisme CGT parmi les retraités, un besoin pour assurer et renforcer le lien solidaire entre les générations.
- Rassembler les retraités pour des mobilisations revendicatives gagnantes, en France et exprimer la solidarité avec les retraités en Europe.
- Favoriser une activité et une vie syndicale de proximité, dans les sections, avec les syndiqués, et sur les lieux de vie avec les retraités pour développer la CGT.

Quel lieu ?

Deux lieux ont fait l'objet d'un intérêt particulier de la part du Bureau National et de la délégation qui a participé aux visites :

- L'un est le Village de Vacances géré par le CCE de la SNCF situé au Verdon en Gironde. (Ce lieu avait été choisi en 1999 pour le 6^e congrès).

- L'autre est le Village de Vacances géré par Touristra et situé aux Issambres dans le Var. (Ce lieu avait été choisi en 1989 et 1995 pour le 3^e et le 5^e congrès).

C'est le village de vacances du CCE de la SNCF qui vous est proposé au regard du cahier des charges que nous avons établi. Si vous en êtes d'accord, c'est donc en Gironde que se passera le 10^e congrès de l'UFR Métallurgie.

Quelle date ?

A ce jour, deux semaines, sont à pointer sur l'agenda :

- Soit la semaine 39 (du 24 au 28 septembre 2012)
- Soit la semaine 40 (du 1^{er} au 5 octobre 2012)

Pour conclure, nous voulons conduire la préparation du congrès en lien avec l'actualité qui ne manquera pas de moments forts dans la prochaine période. Le tableau de marche, les propositions de groupes de travail pour préparer le congrès et le lieu ont été adoptés à l'unanimité. »



Le 10^e Congrès de l'Union Fédérale des Retraités de la Métallurgie CGT aura lieu au Village de vacances du CCE-SNCF « Les Tourterelles » au Verdon sur Mer (dpt.33)

RETRAITES : Non coupables !

Récemment, invité au congrès d'une Union Fédérale de Retraités CGT, j'ai entendu de nombreux camarades tenter de justifier leur retraite par des activités bénévoles ou par l'aide financière aux enfants et petits-enfants.

En résumé, les arguments développés sous diverses approches, consistaient à faire le parallèle entre leur apport à la société (bénévoles, associatifs ou générosité/solidarité familiale) et la retraite qu'ils touchaient.

D'autres comparaient le montant de leurs retraites avec les salaires des jeunes... sans bien se souvenir de leur salaire de début.

La machine à culpabiliser du Medef a bien fonctionné.

Le fait que des militants ayant pour la plupart des responsabilités syndicales, soient victimes de cette machine infernale, montre que parmi les retraités « lambda » le mal doit être bien pire.

1. Pourquoi aussi ne pas culpabiliser quand ce qui reste de la Sécu et de nos Mutuelles nous permet d'avoir encore un accès aux soins...

2. Pourquoi encore ne pas culpabiliser quand notre veuve, percevra quelques subsides au titre de la réversion...

3. Pourquoi ne pas culpabiliser quand le petit-fils gagne moins en travaillant que nous à la retraite...

Les exemples ne manquent pas.

Cette situation montre la perméabilité de la Classe Ouvrière aux idées dominantes. Elle montre aussi comment des retraités se

laissent abuser par la pression extrême des campagnes de désinformation.

Ce n'est pas par hasard si globalement les retraités ont voté massivement pour Sarkozy.

Pour faire face à la déferlante médiatique il reste peu de solutions, mais je ne désespère pas de l'appel à l'intelligence de celles et ceux qui ont contribué à développer le droit social de notre pays. Il suffit souvent d'un simple rappel dans une discussion pour que notre interlocuteur repose les pieds sur terre et comprenne qu'il a été abusé.

Explication :

• La retraite, comme la Sécu, sont les résultats de ce que l'on appelle « le salaire socialisé », qui s'ajoute au salaire direct mais qui est versé à des organismes (URSSAF, CE, etc.).

Suivant la situation et les besoins de chacun (malade, retraité, accidenté...) les revenus de remplacement ou les prestations sont assurés par ce biais. Il s'agit bien d'une part, de nos salaires au sens collectif, qui fait l'objet d'une répartition solidaire entre actifs ou entre actifs et retraités. C'est un droit qui découle directement des contrats de travail ou anciens contrats pour les retraités.

• Si les jeunes ont souvent des revenus plus faibles que nos pensions, les causes sont à chercher du côté de la baisse de la part des richesses créées, destinées aux salariés et donc de la faiblesse des salaires actuels.

Et n'oublions pas :

- Le revenu des retraités est l'objet de toutes les attaques.
- Les retraités perdent environ 25% de leurs revenus lors de la cessation du travail.
- Les retraités « pauvres » sont de plus en plus nombreux, avec parfois l'obligation de travailler pour faire face.
- Les retraités perdent du pouvoir d'achat chaque année, près de 1% par an, c'est moins 30 % entre 60 et 86 ans, pour se retrouver en fin de vie avec un revenu réduit de moitié par rapport à son dernier salaire.

Assez discuté, retrouvons-nous dans l'action les 6 et 11 Octobre prochain.



Gérard CALVINHAC, membre du Conseil National

Le Gouvernement frappe les mutuelles au porte-monnaie

En dépit des protestations, notamment syndicales et mutualistes, l'alourdissement de la taxation des complémentaires santé, mutuelles ou assureurs privés, a été adopté définitivement jeudi par le parlement après un ultime vote du Sénat. Le matin même, le ministre de la Santé Xavier Bertrand a tenté de faire croire que la santé financière des mutuelles leur permettait de ne pas répercuter cette hausse.

« Dans un modèle économique extrêmement simple où les mutuelles fonctionnent avec une seule source de réserves, à savoir

les cotisations, et une seule source de dépenses, qui est leurs prestations, comment peuvent-elles payer 13,27% de taxes sans que celles-ci se répercutent sur les cotisations ? », s'est interrogé le président de la



Mutualité française Etienne Caniard assurant qu'il n'y a « pas de réserves secrètes » dans les caisses des mutuelles. Il assure que « les marges ont déjà diminué, ce qui n'est pas étonnant puisque les mutuelles ont tout fait les années précédentes pour ne pas répercuter en totalité les nouvelles taxations », a argumenté Etienne Caniard.

«Aujourd'hui, on a atteint un point de non-retour : nous sommes dans une situation où il n'y a plus aucune marge et où une taxation qui vient s'ajouter va évidemment être répercutée».

Le Gouvernement doit renoncer à taxer les mutuelles

La CGT exige le retour à l'exonération des contrats « solidaires et responsables ».

Dans le cadre de son plan d'austérité, le Gouvernement veut doubler la taxe que payent les mutuelles et institutions de prévoyance sur les contrats « solidaires et responsables » en faisant passer son taux de 3,5% à 7%.

Cette mesure se traduira inéluctablement par une nouvelle augmentation des cotisations que payent les assurés sociaux pour leur mutuelle, alors que la politique de maîtrise comptable des dépenses d'assurance maladie se tra-

duit par un transfert croissant des dépenses de l'assurance maladie vers les mutuelles. Cette nouvelle augmentation risque d'empêcher de nombreux salariés et retraités modestes d'adhérer à une mutuelle, ou les conduira à recourir à une protection minimale

Ce projet doit être abandonné. La CGT exige le retour à l'exonération totale de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances qui existait jusqu'à fin 2010.

Elle sera disponible pour engager toute action pour obtenir l'abandon de cette mesure inique.

Elle invite ses organisations à porter cette exigence dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle du 11 octobre prochain.

Au-delà, la CGT qui a élaboré des propositions précises en ce sens, entend porter sur le débat la nécessité d'une meilleure organisation de notre système de santé, en lien avec l'indispensable réforme du financement de la Sécurité sociale.

Déclaration CGT du 7 sept. 2011

APPEL

L'Union Fédérale des Retraités Métallurgie, invite toutes ses sections à porter l'exigence de l'exonération totale de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances qui existait jusqu'à la fin 2010. Elle sera disponible pour engager toute action auprès des organismes et fédérations mutualistes, pour obtenir l'abandon de cette mesure inique.

Elle appelle ses militants et syndiqués mutualistes à engager le débat, dans le mouvement mutualiste et, à peser dans celui-ci, en respectant l'indépendance des mutuelles et de leurs fédérations pour que se développent les luttes au sein de ce mouvement, contre toutes les attaques sur le régime de la Sécurité Sociale solidaire et pour que celle-ci reçoive les ressources permettant le développement de son action.

Sortir de la crise du capitalisme ou sortir du capitalisme en crise ?

La théorie souvent avancée selon laquelle la réintroduction de mécanismes de « régulation » suffirait-elle à une sortie de crise et à installer une stabilité durable d'un système présenté sous cette réserve comme l'ayant « définitivement » emporté sur tous les autres ? Retour sur les spécificités de la crise dans laquelle nous sommes entrés en 2007 et sur les réformes radicales que cette crise appelle.

En parcourant la période qui va des accords de Bretton Woods (1944) à aujourd'hui, on met en évidence le rôle prépondérant des dérégulations à l'œuvre à partir des années 70 dans le développement du capitalisme financier. S'ap-

puyant sur cette réalité nombre d'« experts » et de commentateurs concluent que la solution à la crise violente dans laquelle entre ce capitalisme au cours de l'année 2007 réside dans le retour des régulations. S'il est incontestable que des régulations s'imposent plus que jamais dans la période, la question reste entière de savoir si un « capitalisme régulé » est une garantie contre d'autres crises et ses effets délétères.

D'une crise à l'autre

En élargissant la période historique observée et en remontant jusqu'aux débuts du capitalisme industriel on constate que le siècle qui précède la grande crise de 29 est une succession de périodes de

prospérité et de marasme. On ne dénombre pas moins de 10 crises aiguës entre 1820 et 1930. Si les premières n'affectent que la Grande-Bretagne et les USA, il n'en est pas de même des suivantes. Au fil du développement de son emprise sur la planète le capitalisme va vivre des crises touchant un nombre de plus en plus grand de pays.

Toutes se déroulent selon le même scénario commençant par une chute plus ou moins violente de la production industrielle, accompagnée d'une forte hausse du taux de chômage, d'une baisse des salaires et des prix et d'une défaillance des institutions financières. Elles sont bien sûr précédées de signes avant-coureurs, toujours identiques, mariant pa-

niques boursières et resserrement du crédit. Elles précèdent toujours des périodes de reprises avec des niveaux de production et d'emplois supérieurs à ceux de la période précédente. Une façon d'effacer des mémoires leur inéluçabilité.

Une mécanique insidieuse

Sur les raisons de ces crises récurrentes les explications abondent. Toutes font référence à la recherche permanente du profit. Certains auteurs considèrent qu'il s'agit avant tout de crises de surproduction traduisant la contradiction entre l'augmentation continue de la production et les limites de la consommation. D'autres qu'elles sont dues à l'augmentation des investissements dans le but d'éliminer les concurrents et parvenir à s'accaparer du marché. Ce que Marx a théorisé en son temps avec le concept de baisse tendancielle du taux de profit.

Si les explications d'entrée dans la crise peuvent différer, le « scénario de sortie est toujours le même. Les salariés sont contraints de travailler plus pour un salaire moindre sur des équipements plus performants. Le taux de profit s'envole à nouveau, entraînant un nouveau cycle de prospérité pour les détenteurs de capitaux.

Le capitalisme se nourrit de la crise...

La crise est donc l'horizon indépassable du capitalisme. Elle est le remède à la baisse momentanée (et limitée) du profit. Comme un passage obligé pour préparer la période de prospérité suivante qui créera à son tour les conditions d'une nouvelle crise. Remarquons que la financiarisation de l'économie renforce cette contradiction inhérente au système capitaliste. Elle offre des opportunités aux détenteurs de capitaux pour détourner l'investissement du secteur productif ; en priorité au détriment de la production correspondant à la demande sociale. L'accroissement des inégalités qui en découle devient une condition majeure de la reproduction du système. En même temps, la financiarisation accroît la ponction sur la seule richesse disponible ; celle qui est créée par le travail, rendant plus improbable encore la survenue d'une nouvelle période de prospérité.

... et du pillage du Sud

A la lumière d'une telle évolution, on peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles, les crises dans lesquelles nous sommes

entrés à partir des années 1980, ne sont pas survenues plus tôt. Plusieurs éléments peuvent l'expliquer. Les compromis sociaux nés de la seconde guerre mondiale et de la crise de 29 ont à l'évidence contenu, pendant les « 30 glorieuses », le retour aux taux de profit recherchés par les classes dirigeantes. Le partage de la valeur ajoutée entre salaire et profit jusqu'à cette période en témoigne. Dans le même temps, le pillage du Sud organisé sous l'égide du FMI, a contribué à différer le surgissement des crises au Nord.

Mais ce « répit » n'a pas pu résister à la libération des appétits permis par la mondialisation financière. A partir des années 80, la contraction des dépenses « sociales » a libéré des liquidités qui se sont tournées, pour l'essentiel, vers les promesses de l'industrie financière. On sait avec quel résultat.

Une crise des inégalités

La crise dans laquelle nous sommes entrés en 2007 est certainement la plus violente de celles qui ont jalonné l'histoire du capitalisme au moins depuis 1930. Par son ampleur elle signe une période de dérégulation sans frein qui a creusé les inégalités en concentrant les richesses entre les mains d'une minorité. L'évolution du partage de la valeur ajoutée et celle de la répartition des gains de la croissance sur les 50 dernières années ont entraîné une diminution ou une stagnation des revenus des classes moyennes au Nord. Pour maintenir le niveau de consommation nécessaire à la fuite en avant dans le produc-

tivisme, l'industrie financière a développé l'endettement massif des ménages avec le concours des autorités politiques.

Il faut noter que les principales composantes de cette croissance de la dette sont le secteur financier et les ménages, alors que la dette publique se situait à niveau relativement stable jusqu'à ce que les plans de relance auxquels ont été contraints les gouvernements pour « sauver le système » ne l'augmentent violemment.

Qui va payer ?

Mais la croissance très importante de la dette publique, nécessaire pour éviter une dépression, n'a été assortie d'aucune exigence pour remettre la finance à sa place, la sortie de crise se paiera au prix fort pour les populations. La crise grecque ou la tentative de liquidation du régime de retraites par répartition en France en témoignent déjà. Le remboursement de cette dette transférée du privée (la finance) aux ménages (l'impôt et le chômage) bénéficiera aux investisseurs ayant souscrit aux emprunts ou à leurs héritiers. En l'absence d'une réforme fiscale radicale, cela conduira à un nouvel accroissement des inégalités. Il est pourtant évident que cette crise est dans le droit fil de l'évolution du capitalisme en tant que système dominant depuis presque deux siècles. En même temps que se pose la question de la capacité de ce système à sortir d'une crise majeure inhérente aux logiques qui le sous-tendent, on peut s'interroger sur la nécessité de le dépasser avant qu'il ne mette en péril la survie de l'humanité.

QUI VA PAYER LA CRISE ?



Austérité et casse sociale : l'Europe rebelle

Les organisations syndicales européennes se mobilisent pour une loi sur la perte d'autonomie

Après l'éclatement de la crise financière en 2008, les citoyens de nombreux pays européens sont de plus en plus nombreux à refuser les politiques d'austérité retenues par leurs Gouvernements respectifs.

Aujourd'hui, ce sont des millions de salariés, de retraités, d'étudiants et de privés d'emploi qui rejettent les mesures de casse sociale retenues. Le patronat et les marchés financiers, les agences de notation, ont décidé de leur faire payer les conséquences de leur crise. Depuis de nombreuses années, le vieux continent n'avait pas connu de tels mouvements de contestation. Les solutions décidées, arbitrairement, par patronat et politiques se traduisent en dispositifs d'austérité.

Sachant que ces mesures drastiques de coupe sombre dans les budgets des Etats auront pour conséquence d'aggraver la situation, voilà pourquoi, aujourd'hui, tout le mouvement syndical européen se lève contre ces politiques « injustes car elles n'affectent que ceux qui n'ont aucune part de responsabilité dans la crise » :

- En Grande Bretagne, une réforme vise à augmenter les cotisations tout en réduisant les prestations sociales.
- Au Portugal, l'Union Européenne conditionne son plan d'aide à la casse des services publics.
- En Grèce, depuis plus d'un an, le peuple se bat contre les mesures d'austérité, la baisse des salaires et des pensions imposées par l'Union Européenne.

Et bien d'autres pays encore, tels que la Belgique, l'Italie, la Hongrie, la Pologne... sont confrontés aux mêmes dispositions dans cette Europe livrée à la spéculation financière. La crise heurte de plein fouet l'économie et le quotidien des populations.

Faisant fi de cette régression sociale, les institutions européennes et les gouvernements de l'Union Européenne persistent à produire des « mesures de consolidation fiscale et d'austérité qui ne visent qu'à réduire les dépenses et services publics, les salaires et les pensions ». Concernant plus particulièrement les retraités et personnes âgées, certes, la situation n'est pas la même dans tous les pays mais partout, ils sont particulièrement visés.

Pouvoir d'achat, santé, perte d'autonomie, place dans la société... Dans pratiquement tous les pays, les remises en cause tournent autour de ces quatre thèmes. Partout, c'est le statut de retraité qu'il faut réformer...Après tout, ils ont moins de besoin, par conséquent, les retraites sont trop élevées...Il faut les faire baisser ! ... CQFD

La CGT a combattu cette Europe, construite en dehors des peuples, voire même contre eux, si on s'en réfère au traité constitutionnel en France. C'est dans ce contexte que s'est tenu le 6^e congrès de la Fédération Européenne des Retraités et Personnes Âgées, du 6 au 8 avril dernier à Venise.

Au terme des débats, celui-ci a décidé de mener bataille pour l'adoption d'une loi européenne d'initiative populaire en matière de perte d'autonomie, en vue d'une harmonisation la plus large possible. En effet, le Traité de Lisbonne a introduit début 2011, la possibilité d'une « initiative citoyenne européenne ».

Toutefois, l'adoption d'une loi par le Parlement européen nécessite de recueillir 1 million de signatures dans, au moins, 7 pays différents, avec un nombre minimum de signatures dans chaque pays.

consigne dans un registre spécialement dédié.

Chacun(e) l'aura compris, il ne s'agit pas d'une simple pétition mais d'une « déclaration de soutien » incluant plusieurs renseignements par signataire (n° de carte d'identité, n° de sécu ...). Seuls les citoyens européens majeurs pourront apporter leur soutien, sachant que ces déclarations devront être validées par les pouvoirs publics français. A partir du moment où le projet sera enregistré, nous disposerons d'un an pour collecter le million de signatures. Lorsque celui-ci sera atteint, le projet de loi pourra alors être présenté devant le Parlement Européen, en audition publique.

Seules les déclarations de soutien validées vont compter. Chacun(e) l'aura compris, il nous faudra beaucoup de rigueur et d'engagement. Certes, c'est compliqué mais si chacun (e) gagne une signature en plus de la sienne, alors nous aurons dépassé notre objectif pour la France.

Jean-Claude PLEWINSKI,
membre du Conseil National



En France, pour l'ensemble des Organisations, il s'agit de collecter 160 000 signatures.

Toutefois, un certain nombre de dispositions réglementaires sont obligatoires :

- Avoir un comité d'experts qui rédige le projet de loi venant des 7 pays européens.
- Proposer le projet à la commission européenne qui statue sur sa validité et la

VALLEE DE LA TARENTOISE : La Léchère

Plus de 320 syndiqués et militants de la CGT rendent hommage à Ambroise Croizat

Le Jeudi 25 Août 2011, une délégation de l'UFR Métallurgie et de la Fédération, a participé à la 28^e journée de rencontre de l'USR de Savoie, en répondant positivement à leur invitation, qui fut aussi et surtout, l'occasion de rendre hommage à Ambroise Croizat, d'avoir un débat avec près de 320 syndiqués sur la perte d'autonomie, et d'inaugurer l'installation dans la mairie de La Léchère de la toile du peintre Jean Amblard représentant Ambroise Croizat avec Jean-Pierre Timbaud.

Le matin, nous étions en présence de Liliane Caillaud-Croizat, fille d'Ambroise Croizat, avec plus de 250 syndiqués et militants autour de la stèle érigée en l'honneur de celui qui fut Ministre du travail dans le gouvernement de De Gaulle en 1945, fondateur de La Sécurité Sociale et d'autres lois sociales sous l'égide du Conseil National de la Résistance.

Après un dépôt de gerbe de la municipalité, de l'UFR Métallurgie et de La Fédération, ainsi que de l'USR 73, une minute de silence fut observée, puis ce fut l'intervention de Joseph Thomas adjoint au maire qui se félicitait de l'initiative du Maire de La Léchère, Jean-François Rochaix d'avoir honoré la mémoire d'Ambroise Croizat, enfant du pays, en érigeant la stèle au pied de la nouvelle mairie et au cœur de la station thermale.

Ensuite, Michel Etievent, historien et biographe d'Ambroise Croizat rappela que depuis début août, celui-ci figurait dans le Larousse et le Petit Robert, que son nom est attaché aux grandes lois de la Sécurité Sociale qu'il a fondée, mais que l'œuvre d'Ambroise Croizat ne s'arrête pas qu'à cela. Suite à Michel Etievent, Bernard Lamirand de l'IHS Métallurgie et animateur du Comité d'Honneur d'Ambroise Croizat fit lui aussi l'éloge de l'œuvre du bâtisseur social qu'il fut, puisqu'il a été aussi, le porteur des lois sur l'extension du régime des retraites, des Comités d'Entreprises, du statut des délégués du personnel, des conventions

collectives, de la prévention et la réparation des accidents du travail, du régime des prestations familiales, et il annonça qu'une rue de Lyon portera sans doute son nom l'an prochain ainsi que le bâtiment de la Sécurité Sociale d'Annecy.

La première partie cérémoniale terminée, dans l'auditorium de la municipalité à côté de la nouvelle mairie, s'est tenue une riche conférence-débat sur l'autonomie avec près de 320 syndiqués et militants de la CGT. Sylviane Floret, Militante CGT, salariée au Conseil Général de Savoie a introduit les débats sur l'autonomie des personnes de tout âge car cela ne concerne pas que les retraités, en citant que 73% des personnes âgées de 85 ans et plus vivaient à domicile et que le plus à payer des nouveaux besoins représentait 1% du PIB. Elle a poursuivi en expliquant que la CGT s'était battue avec des associations

ciales, sur la crise mondiale systémique du capitalisme en insistant sur le fait que ce n'était ni aux populations, ni aux salariés et retraités de payer une crise dont ils ne sont en rien responsables. Il a expliqué que la situation sociale et notamment les droits des retraités et salariés aux prestations sociales n'était pas une question de dépenses mais de recettes, et que le poids des niches fiscales, des cadeaux aux entreprises, ainsi que les 30 milliards d'exonérations de cotisations dites patronales à partir des bas salaires pesaient lourd dans la crise actuelle.

Les débats puis le repas pris en commun terminés, après un après-midi festif où les uns ont joué aux cartes, à la pétanque, ou sont allés en excursion à Pralognan, s'est déroulé vers 17h30 le vernissage d'une grande fresque dans le hall de la nouvelle mairie en hommage à Ambroise Croizat créateur de la Sécurité Sociale, toile où il est avec Jean-Pierre Timbaud, un des otages fusillés à Chateaubriant le 22 Octobre 1941.

C'est Bernard Lamirand, de l'UFR Métallurgie qui fit l'éloge de la peinture réalisée par Jean Amblard en 1952, qui fut un grand peintre réaliste de la période d'avant et après la libération et dont les œuvres ont été exposées dans des hauts lieux artistiques à Bruxelles ou à New York. Elle sera désormais exposée dans cette mairie de La Léchère, village où est né Ambroise Croizat le 28 Janvier 1901.

La cérémonie s'est déroulée en présence de personnalités politiques locales et du département, et c'est le Maire de La Léchère, Jean-François Rochaix avec la Fille d'Ambroise Croizat qui ont dévoilé la toile au public venu nombreux pour assister à cet événement.

Une bien belle journée, très bien organisée par l'USR de Savoie, qui peut être fière de son œuvre qui permet de rassembler chaque année près de 350 retraités, et un grand moment historique pour leur département.



Toile représentant Ambroise Croizat avec Jean-Pierre Timbaud

pour que les propositions du gouvernement lors des débats nationaux du premier semestre 2012 ne soient pas retenues (2^e journée de solidarité des salariés, augmentation de la CSG des retraités, recours sur les successions), et œuvré pour que l'autonomie soit prise en charge par la branche maladie de la Sécurité Sociale. Jean-Marie Schapman est intervenue ensuite sur la situation économique et so-

Combat de femmes

Une mère de famille et quelques-unes de ses copines ouvrières d'usine sont les héroïnes de « We Want Sex Equality », une comédie sociale réjouissante.

En général, le cinéma britannique excelle à représenter les classes populaires de ce pays : les décors, les situations sont réalistes et les comédiens jouent justes, on y croit. Ce n'est que rarement le cas dans les films français.

Pourtant, ces dernières années, cette qualité a été utilisée au service de la vision de la société qui était celle de Tony Blair, le chef de gouvernement néo-travailliste anglais : la chute de l'industrie est une fatalité, les licenciements sont inévitables et il faut que chacun trouve une solution individuelle pour « rebondir ». C'est ainsi que l'on a vu des métallos de Sheffield donner un spectacle de strip-tease ou un traceur des chantiers navals traverser la Manche à la nage.

Avec « We want sex equality », c'est différent, Nigel Cole le réalisateur a pris le parti de nous transporter à une autre époque : 1968, et en un autre lieu : l'usine Ford de Dagenham dans la banlieue de Londres, 55 000 ouvriers à l'époque et plutôt combattifs malgré une direction syndicale manipulée par la direction. Et, ce qu'il met en scène, c'est la longue grève des 183 ouvrières de l'atelier de sellerie, une fournaise l'été et l'eau qui dégouline de la toiture à la moindre averse.

Leur lutte part d'abord d'un refus de la dé-classification que la direction tente de leur imposer. Puis, aidées par Albert un délégué syndical de l'usine, elles prennent conscience de l'injustice qui leur est faite et revendiquent ouvertement l'égalité de salaire entre les femmes et les hommes. A l'époque, le travail des femmes n'était considéré que comme un appoint dans le ménage et la revendication d'égalité était vue comme une extravagance. Rapidement elles parviennent à bloquer la production de toute l'usine, voire du groupe en Grande-Bretagne.

Mais ensuite, c'est une épreuve d'endurance qui les attend, elles vont devoir affronter une opposition considérable : d'abord celle de la direction locale bientôt renforcée par un dirigeant dépêché par l'Etat-major Américain. La direction du syndicat perturbée ne les soutient pas et joue plutôt le jeu de la direction qui, classiquement, attise la division entre les salariés. La solidarité de ceux-ci contraint

au chômage technique et y compris celle de leurs proches vacille quand les factures s'accumulent et quand les huissiers saisissent le frigo difficilement acquis. Le gouvernement travailliste qui doit son élection à l'appui syndical, n'est pas non plus très enthousiaste, d'autant plus que Ford n'hésite pas à jouer du chantage à l'emploi (déjà !) pour mettre fin à la grève.

Tout au long de ce mouvement, la caméra tantôt comique, tantôt dramatique, sait nous toucher et nous amène à suivre de plus près, quelques-unes des personnalités représentatives du groupe. San-

tice mais qui prend aussi une autre dimension à travers la conduite de la lutte même quand les rapports avec son mari ont tendance à se tendre. Elle grandit avec elle, c'est souvent ce qui se passe dans les grands conflits. Elle s'affirme aussi en dehors de l'usine et n'hésite pas à aller affronter un professeur qui abuse des châtiments corporels envers son gamin.

C'est ainsi plus fortes, unies et déterminées que ces 183 femmes arracheront à Barbara Castle, la ministre du Travail du gouvernement Wilson, un accord qui leur sera favorable et reconnaitra leur dignité.

« Nous étions des dames » rappellent dans le générique de fin les authentiques héroïnes de l'histoire. La loi qui a suivi a ouvert la voie de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le travail en Grande-Bretagne mais aussi, dans l'ensemble des pays occidentaux. Bien sûr le chemin n'est pas terminé comme nous le rappelle la fiche n°4 des Repères Revendicatifs que la CGT remet à jour en ce moment.

Et si on peut aussi penser que, dans ce film la vision féministe l'emporte sur la vision de classe, ce n'est pourtant pas ce que dit Rita



dra, la plus jeune, une jolie jeune femme dont la direction tentera d'utiliser le rêve de devenir mannequin, « chacun a son point faible c'est là-dessus qu'il faut appuyer » comme le dit l'émissaire Américain. Eileen, la déléguée plus âgée est confrontée à la dépression de son mari revenu diminué de la guerre. Nous ne sommes qu'à une vingtaine d'années de la fin de la guerre durement subie par la population ouvrière et les traumatismes sont encore présents. Emerge alors une nouvelle déléguée, Rita, qui symbolise bien la prise de conscience de l'injus-

quand elle affirme devant le Congrès du Syndicat, qui décidera de la soutenir : « Hommes, femmes, une seule classe ouvrière ! ». Les deux dimensions de la lutte se renforcent mutuellement.

Finalement, par la mise en valeur d'un tel mouvement collectif et la démonstration que la victoire est possible nous donne chaud au cœur et l'envie de continuer à se battre même quand l'air du temps peut sembler morose.

Hervé RIGAULT,
membre du Conseil National

LE BOULISME : historique de la pétanque

Tout bouliste digne de ce nom sait que la pétanque est née en France dont les origines remontent à la nuit des temps. Egyptienne, Romaine et Grecque : les plus anciennes preuves de l'existence de jeu de boules ou de ballon se trouvent en Egypte. Les archéologues ont retrouvé dans une tombe égyptienne qui date d'environ 2 000 ans avant J.C., une peinture sur fond jaune, qui dévoile un jeu de lancer. Les grecs anciens et les romains jouaient déjà à un jeu proche de la pétanque, avec des pierres rondes pour les premiers (les "sphéristiques") ou des boules en bois cerclées de fer pour les seconds. Les grecs privilégiaient la force en envoyant leurs boules le plus loin possible. Les romains, eux, préféraient l'adresse. Ils sont, en quelque sorte, les inventeurs du "but" ou "cochonnet".



Epoque barbare et Moyen Âge : Avec les invasions barbares, le jeu de boules s'endort... pour mieux se réveiller au Moyen Âge.

A cette époque, les joueurs de boules sont appelés les «bouleurs».

Les boules de retour d'Italie : Avec les guerres franco-italiennes, le jeu de boules revient en France. Le jeu de boules prend alors de plus en plus d'ampleur. La France et l'Italie sont à l'avant garde et, déjà, des différences apparaissent. En France, les traditionnelles boules en bois se couvrent de clous alors qu'on les vernit dans la péninsule.

Naissance de la pétanque : C'est en 1907 que naît le jeu sans élan, la véritable pétanque. Son nom vient du provençal «pèd tanco», c'est-à-dire «pieds joints». Il existe un grand nombre de jeux de boules en France. Au fil du temps, on retrouve plusieurs jeux d'adresse pratiqués dans le monde avec des boules en pierre, en argile ou en bois ou soumis à des règles différentes de celles de la pétanque, tels le jeu lyonnais, la boccia, le green bowls, etc.

LA BOULE BRETONNE

L'un des plus vieux jeux de boules, fut d'abord pratiqué en campagne, dans les chemins creux, dans les cours de ferme. Les hommes se retrouvaient le soir avec des boules de bois, en frêne, chêne, orme, hêtre ou buis fabriquées par des sabotiers. La boule en gaïac supplanta la boule en bois du pays jusqu'aux années 60 où l'on vit apparaître la boule synthétique de fabrication italienne. Les règles de jeu s'uniformisèrent au fil des années pour être en gros similaires à celles de la pétanque.

LA BOULE LYONNAISE

Est née dans la région de Lyon et a été le premier jeu de boules à s'organiser et à recevoir le statut de sport. La première société officielle de boule lyonnaise est créée en 1850. En 1894, le premier grand concours de boule rassembla 1 200 joueurs. Les adeptes créent une fédération régionale (1922) puis nationale (1933). Les boules ont entre 90 et 110 mm de diamètre et pèsent entre 770 et 1300 gr. La spécialité de la Lyonnaise est l'utilisation du «cinquante», une mesure en fer qui sert à tracer un arc de cercle de 50 cm de rayon devant la boule ou le but que l'on va tirer.

LE JEU PROVENÇAL

Ce jeu de boules suit pendant le XIX^e siècle le même parcours que les autres jeux. Comme les autres, il tient son nom de la région où il est né. Les boules ont les mêmes poids et mesurent que la pétanque, mais les terrains sont plus longs (4x25 m). Les plus grandes différences résident dans la distance du jet du but (15-21m) et dans la façon de jeter les boules.

LA BOULE DE BERGE APPELEE BOULE PARISIENNE

Est née en 1865 comme son nom l'indique. Les terrains très longs (28-32 m x 2 m) en terre damée sont limités par deux berges incurvées. Le cochonnet est une grosse bille d'acier appelé coco. Les parties se déroulent en 15 ou 21 points. Les boules qui pèsent entre 900 et 1200 grammes sont toujours striées.

LA BOULE DES FLANDRES OU BOURLE

Se jouait sur les rues pavées et places publiques en Flandre. Les bourles ont une face plus lourde que l'autre. La face lourde, le «fort», contribue à lui donner son mouvement. Très apparentée à la Boule de Fort qui se joue dans la région Anjou, la Bourle a été pratiquement en voie de disparition, avant d'être sauvée. La Fédération aurait maintenant quelques 7 000 adeptes.

LA BOULE DE FORT

L'un des nouveaux jeux de boules. Il a commencé à se pratiquer vers 1850 dans les Pays de la Loire Inferieure. Les boules sont décentrées et garnies d'un cercle de roulement en acier. La Boule de Fort ne s'est jamais répandue dans d'autres régions, mais rassemble environ 20 000 joueurs.

La Ciotat - «Mecque» de la pétanque

A La Ciotat une plaque commémore cet événement : «C'est en l'an 1910 sur ce terrain que fut créé le Jeu de PIED-TANQUÉ». La pétanque fait très vite de nouveaux adeptes et les joueurs de Provençale comprennent vite les avantages qu'elle offre. Malgré l'appui du Jeu Provençal, la pétanque n'arrive pas à se faire admettre au sein de Fédération de Boules. Ceci était lié au fait que la Lyonnaise n'acceptant pas cette nouvelle forme de jeu concurrente mis son veto à son admission en allégeant son manque de prestations physiques. Le 16 janvier 1945 le Provençal se retire de la Fédération de Boules et s'allie à la pétanque pour créer la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Les règles de jeu sont précisées et la pétanque part à la conquête de la France pour être aujourd'hui la sixième Fédération Française de Sports.

ILE DE RE : village de vacances Océanique

L'île de Ré séduit toute l'année les vacanciers à la recherche d'activités variées, dans un climat doux et un ensoleillement exceptionnel. Idéalement situé au Bois Plage en Ré, le Village Océanique géré par Touristra les accueille au cœur d'une végétation luxuriante pour des vacances toniques et chaleureuses, à l'image du pays rétais....

Pour votre plus grand plaisir, le vent d'ouest venu de l'océan et l'action du Gulf Stream, gonflé d'air chaud, y chassent continuellement les nuages. Ses immenses plages de sable blanc, ses marais salants, ses petits bois de pins, ses ports de pêche et ses parcs à huîtres, en toutes saisons.

De Loix à Ars-en-Ré, jusqu'aux Portes, en traversant le bois de Trousse Chemise avant de revenir à Saint-Martin, maisons basses, volets verts et roses trémières, bateaux blancs et jolies boutiques invitent à flâner. Ne manquez pas aussi de visiter La Rochelle et de découvrir en barque le Marais Poitevin, dit la «Venise verte».



La configuration de l'île de Ré est due à l'homme qui façonna le paysage et l'environnement en créant des marais salants. Situés principalement au nord de l'île, les marais représentent 20% de la surface totale, soit 1.500 ha. Certains servent pour la production du sel ou l'affinage pour les huîtres, d'autres abritent une faune et une flore remarquables. Ces espaces à faible hauteur d'eau représentent des réservoirs de poissons et d'anguilles. Dans les marais, sur des îlots, les espèces protégées peuvent se poser et nicher en toute sérénité, dans les champs, des moutons d'origine écossaise à tête noire broutent l'herbe salée des prés.

Les bassins d'eau reflètent la couleur du ciel qui se mélange avec le fond argileux, donnant des teintes, gris ardoise, bleu

mauve ou parfois rose. Les saisons voient défiler les couleurs de la végétation : le jaune des fleurs de moutarde et genêts au printemps, le blanc des ombellifères et le mauve des lavandes de mer en été, le rouge des salicornes à l'automne. Quand on se promène dans les marais où le silence est ponctué de cris d'oiseaux, tout paraît monotone et semblable, pourtant, tout y est pittoresque et varié.

Premier département en France de la remise en forme par l'eau de mer en nombre d'établissements, la Charente-Maritime accueille les curistes tout au long de l'année. Grâce à un environnement exceptionnel, la thalassothérapie est exceptionnelle sur l'île de Ré. Après vos soins, vous pouvez pratiquer une activité nautique, à vélo, vous balader sur la plage, observer les oiseaux, visiter un lieu historique, faire du shopping....

Un peu d'histoire : L'origine du nom «Ré» viendrait du mot latin Ratus qui signifie fougère, plante qui couvrait le sol. En fait l'île était constituée de quatre îlots qui ont été reliés naturellement par des alluvions et ensuite par des marais construits par l'homme. Des faits marquants ont illustré son riche passé historique : l'installation des moines cisterciens au Moyen-âge, les guerres de religion au XVII^e siècle, la désertion de l'île au XIX^e siècle et la mise en service du pont en 1988.

Au Moyen-âge, les premiers moines bâtissent l'Abbaye des Châteliers, dont les vestiges sont visibles entre Rivedoux et La Flotte. Ils plantent les premières vignes, extraient le sel de la mer, en développent le commerce et enseignent leurs méthodes aux rétais. En 1625, sous Louis XIII, les protestants s'emparent de l'île. Deux ans plus tard, le Cardinal de Richelieu catholique décide d'assiéger La Rochelle, dernière place forte où sont retranchés les Huguenots soutenus par le Roi d'Angleterre qui ne voit pas d'un bon œil le développement de la marine Française.

Le Duc de Buckingham s'installe sur l'île de Ré, avec plus de 100 navires et 6 000



hommes. Le siège de l'île dure de juillet à novembre 1627. Manque de vivres et d'eau poussent le comte de Toiras, gouverneur de l'île, à envoyer à la nage trois volontaires rejoindre les troupes royales à La Rochelle pour obtenir leur aide, un seul y parviendra. 35 barques de la flotte française avec 1 000 hommes forceront de nuit le blocus anglais pour ravitailler les soldats à St Martin. Le duc de Buckingham tente un dernier assaut, mais perd 5 000 soldats. Défait, il sonne la retraite et rentre sans gloire en Angleterre. Pour protéger l'île des convoitises anglaises, Louis XIV fit construire une citadelle et ses remparts en étoile par Vauban autour de la ville de St Martin en 1681. Un des plus grands ensembles défensifs de son époque. Très préservée, la citadelle de St Martin fait partie des sites majeurs de Vauban. Elle se transformera aussi en pénitencier, pour les prisonniers en partance aux bagnes de Nouvelle-Calédonie et de Guyane dont les célèbres, Seznec et Dreyfus, et celui qui réussit à s'en évader, Henri Charrière connu sous le nom de Papillon.

L'essor économique de l'île, fondé sur le sel, le vin et la laine, sera freiné par la Révolution Française. Les hommes valides rejoignent le continent pour servir dans l'armée et défendre la République ; les autres font partie des patrouilles qui protègent l'île, abandonnant travaux agricoles et entretien des marais. Les vignes seront touchées par le phylloxéra, le sel devra faire face à une concurrence étrangère nouvelle. La misère va progressivement apparaître, chassant au milieu du XIX^e siècle les familles de notables et de négociants qui émigreront vers le continent. Cette situation va perdurer pendant presque un siècle.